

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS-VERBAL DU MERCREDI 25 MARS 2020

Le 25 mars 2020, se tenait par vidéoconférence, à 9 h, la 57^e réunion (1^{re} réunion en 2020) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Steve Girard, conseiller municipal, Ville de Matane
- √ Monsieur Jean-François Murray, directeur Service génie et environnement, Ville de Matane
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane
- √ Madame Marie-Laine Roy, représentante des citoyens
- √ Monsieur Nixon Sanon, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau, MRC de La Matanie
- √ Monsieur Simon Tweddell, directeur général, Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent
- √ Madame Mélanie Vallée, observatrice, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, MRC de La Haute-Gaspésie

1) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Caroline Ratté souhaite la bienvenue aux personnes présentes. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les varia ouverts.

2) Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2019

Le procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2019 est lu tout en effectuant le suivi. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3) Suivi du procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2019

Madame Caroline Ratté fait le suivi des points suivants :

Point 3.3.6 b) et c) Nettoyage des berges

Pour ce qui est du nettoyage de la plage située à l'est du Riôtel qui devait être fait en 2019 par le MELCC, il n'a pas encore été fait et aucun échéancier n'a été obtenu en réponse aux demandes d'information envoyées.

Point 3.7 c) Recyclage extrême

Pour le recyclage des pales d'éoliennes, la demande de financement pour l'étude de faisabilité de Synergie Matanie pour le recyclage de la matière solide de pales d'éoliennes dans le béton devrait être envoyée sous peu à la Fédération canadienne des municipalités.

Point 7 d) Étude de préféabilité FIDEL/Enerkem

Le Fonds vert de la Ville financera l'étude de préféabilité de FIDEL pour l'implantation d'une installation commerciale de production d'éthanol/méthanol à Matane par Enerkem.

4) Suivi des travaux au L.E.T. et à l'écocentre

Madame Caroline Ratté nous fait un suivi des travaux :

- Captation des biogaz : La possibilité de capter les biogaz pour les détruire et vendre les crédits carbone demeure en analyse et les discussions se poursuivent avec les promoteurs potentiels.
- La télémétrie pour la communication par Internet entre les stations de pompage est prête à être installée par l'entreprise spécialisée en automation. Elle le sera suite à la levée des mesures de confinement;
- Demande de certificat d'autorisation pour l'utilisation de résidus de tamisage du centre de tri de matériaux secs comme matériel alternatif de recouvrement journalier : le certificat d'autorisation a été reçu le 15 octobre 2019. Une entente est en cours de rédaction pour signature avec le fournisseur des résidus avant de débiter la réception de ceux-ci.
- Le détecteur de radioactivité a été réparé et remis en fonction le 23 décembre 2019.
- Le recouvrement final des premières cellules d'enfouissement du L.E.T. est prévu en 2020. Pour l'instant, les chantiers ne sont pas arrêtés par les mesures relatives à la Covid-19.

5) Statistiques mensuelles (novembre, décembre, janvier et février)

Les statistiques ont été préalablement envoyées aux membres du comité. Rien de spécial n'est à noter. Madame Caroline Ratté mentionne que les statistiques annuelles de 2019 seront disponibles pour la prochaine rencontre. Elle mentionne également qu'il y a une augmentation de plus de 1000 tonnes enfouies par rapport à 2018, cette augmentation provenant principalement des résidus de construction, rénovation et démolition enfouis (ceux contenant de l'amiante notamment) et des résidus du centre de tri de matériaux de construction, rénovation et démolition.

6) Traitement des matières organiques (plateforme de compostage) :

Madame Caroline Ratté nous informe que la Ville a reçu du MELCC une communication comme quoi le programme d'aide financière sera modifié, signifiant un délai supplémentaire de réponse à la demande déposée en 2019 et un délai pour le dépôt de la demande d'autorisation au MELCC. Un mandat de services professionnels pour l'évaluation de la capacité résiduelle de la station de traitement des eaux usées a été donné afin de valider la capacité de l'usine d'épuration de Matane de traiter le lixiviat de la plateforme de compostage.

La période visée pour le début de la collecte des matières organiques demeure l'automne 2021.

7) Suivi de diverses initiatives :

- a) Fonds vert : Tri robotisé des matériaux de construction, rénovation et démolition et des plastiques – vitrine technologique, Centre de tri Bouffard

Le Fonds vert de la Ville financera le projet de vitrine technologique pour le tri robotisé des matériaux de construction, rénovation et démolition et des plastiques du Centre de tri Bouffard conditionnellement à la confirmation des autres aides financières demandées et à l'attachement du montage financier déposé.

b) Fonds vert : École Zénon-Soucy – Ma cour m'en fait voir de toutes les couleurs!

Le Fonds vert de la Ville financera l'aménagement de la cour de l'école Zénon-Soucy, consistant principalement en du verdissement par la mise en place d'un jardin, la plantation d'arbres et le remplacement de gravier par de la pelouse.

c) Planification stratégique de la Ville : économie circulaire et compostage

La planification stratégique adoptée par la Ville inclut des actions touchant la gestion des matières résiduelles dans le chantier environnement, dont l'économie circulaire et la mise en place de la 3^e voie (compostage).

d) Sacs consignés dans les épiceries

Un article de journal concernant une initiative de mise en consigne de sacs dans une épicerie a été publié. Le lien sera envoyé aux membres du comité.

8) Centre de tri et réforme de la collecte sélective

Réforme de la collecte sélective : un organisme accrédité par le gouvernement donnera les contrats aux centres de tri; il ne sera plus de la responsabilité des municipalités d'octroyer ces contrats. L'entrée en vigueur de ce nouveau mode de fonctionnement entrera en vigueur pour une période transitoire de 2022 à 2025. Une nouvelle charte des matières recyclables devrait également voir le jour.

Covid-19 : selon les publications gouvernementales, il n'est pas clair si les centres de tri font partie des services essentiels ou non. Certains centres de tri ont annoncé qu'ils fermaient temporairement, alors que le Centre de tri Bouffard demeure ouvert. Le prix de vente des matières continue de chuter.

9) Suivi PGMR

Monsieur Nixon Sanon nous informe des grandes lignes de la nouvelle stratégie de sensibilisation :

- Un OBNL, le CIBLES, fera de la sensibilisation à l'année incluant des ateliers dans les écoles et la formation des animateurs de camps de jour;
- Des étudiants continueront de faire du porte-à-porte l'été;
- Un circuit vert, consistant en une tournée verte en autobus, sera organisé;
- Des activités intermunicipales seront organisées, en ciblant les municipalités les moins performantes;
- La stratégie globale de communication sera revue conjointement avec la Ville. Le but est de consolider les connaissances liées aux matières recyclables avant l'implantation de la collecte des matières organiques.

10) Varia

a) Covid-19

Puisque l'écocentre est fermé, il y aurait lieu de demander à la population d'être responsable et solidaire au niveau environnemental et de garder temporairement à la maison leurs résidus destinés à l'écocentre.

b) Déchets médicaux

Les déchets médicaux sont gérés en deux (2) flux principaux :

- ceux présentant un danger biologique (*biohazard*) : filière de traitement spécial;
- le reste : enfoui au L.E.T. Il est demandé de mettre les masques, papiers-mouchoirs et gants dans un sac fermé avant de le mettre aux poubelles.

c) Encombrants

Pour l'instant, la collecte des encombrants prévue en mai est maintenue. Si elle ne peut avoir lieu comme prévu, il sera bien important d'indiquer à la population qu'elle aura lieu, mais à une date ultérieure, pour éviter les dépôts sauvages.

11) Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité de vigilance du L.E.T. de Matane est fixée au jeudi 21 mai 2020 à 9 h.

12) Levée de la réunion

La réunion est levée à 10 h 20.

La secrétaire,



Caroline Ratté, coordonnatrice
Environnement et développement durable — Ville de Matane

p. j. Statistiques mensuelles – novembre et décembre 2019, janvier et février 2020